



TITRE PROFESSIONNEL

Conseiller en Insertion Professionnelle

RNCP 37274

DATES DES PROCHAINES SESSIONS

17 mars 2024 au 2 mai 2024
7 mars 2025 au 6 septembre 2025
5 mai 2025 au 28 novembre 2025
23 juin 2025 au 16 janvier 2026

Le métier:

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits...).

Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

Un conseiller en insertion professionnelle doit être disponible et à l'écoute, capable de s'adapter à des publics variés. Dynamique et enthousiaste, il est capable de prendre des initiatives et d'organiser son travail. Son professionnalisme s'appuie sur des qualités d'écoute, de bienveillance, d'humilité et de responsabilisation.

Les objectifs de la formation :

La formation de conseiller en insertion professionnelle (CIP) a pour but de vous apprendre à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion.

Le CIP est en contact principalement avec le public de sa structure (jeunes, travailleurs en situation de handicap, demandeurs d'emploi, salariés, cadres, seniors, bénéficiaires des minima sociaux, personnes sous main de justice...).

Pour qui ?

Tout public

L'accès à la formation peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de France Travail, des Missions Locales, etc...

Dernière mise à jour :
1 6 . 1 2 . 2 0 2 4

Objectifs détaillés

L'objectif de la formation CIP est d'acquérir les compétences nécessaires sur les trois activités principales d'un(e) conseiller(e) en insertion professionnelle que sont :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Il s'agira lors de la formation d'acquérir les aptitudes requises pour exercer le métier de conseiller en insertion professionnelle sont les suivantes : capacités d'écoute, capacités d'analyse, aptitudes relationnelles, facultés d'adaptation à des situations et publics différents, capacités à travailler avec d'autres professionnels, capacités à assurer des tâches administratives (dossiers de suivi, saisie informatique, gestion de démarches administratives...).

Empathique, le/la CIP doit être capable de gérer ses émotions et rester positif pour une guidance optimale.

En associant la mise à l'emploi avec un suivi professionnel régulier, il participe aussi à la socialisation et au développement personnel des personnes accompagnées.

Secteurs visés

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : France Travail, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ; Missions Locales, Cap Emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité
- Economique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion, Régies de quartiers), GEIQ, Associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle, CHR, résidences à caractère social, CADA
- Le secteur privé : entreprise de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines

Métiers visés

- Conseiller-e en insertion professionnelle
- Conseiller-e en insertion sociale et professionnelle
- Conseiller-e emploi formation
- Conseiller-e à l'emploi / Conseiller-e de l'emploi
- Chargé-e d'accompagnement social et professionnel
- Chargé-e de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur ou accompagnatrice socioprofessionnel-le
- Accompagnateur-trice à l'emploi
- Formateur-trice en insertion professionnelle

Durée moyenne

- 490 heures en cours du jour (en présentiel à 80%)
- 385 heures en entreprise (soit 11 semaines)

Validation visée

Titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT) de conseiller/ère en insertion professionnelle

Validation possible par blocs de compétences ou la VAE (nous consulter)

Poursuite d'études

Formations de niveau 6 (licence ou licence professionnelle) vers un BAC +3

- « intervention sociale » parcours « accompagnement à l'insertion et réinsertion sociale et professionnelle »
- « intervention sociale » parcours « insertion et réinsertion sociale et professionnelle »
- « intervenir en formation, insertion et/ou accompagnement »

Formations de niveau 7 (master) vers un Bac + 4 ou Bac +5

- Diplôme d'Université « coach des transitions professionnelles », en un an, accessible à des titulaires d'un diplôme à Bac + 4
- Master « psychologie des transitions : orientation, insertion, conseil »
- Master « sciences de l'éducation » parcours « conseil en orientation, bilan et insertion »

Effectif

Session de formation de 12 à 16 stagiaires en moyenne

Méthodes mobilisées

- Tout au long de la formation nous utilisons des mises en situation, des jeux pédagogiques, des exercices et des études de cas pour transformer les apports théoriques en véritables compétences opérationnelles
- Initiation aux techniques de la logothérapie (accompagnement autour du sens à la vie, au travail et aux valeurs de la personne)
- Différents exercices pratiques permettent d'évaluer les participants tout au long de la formation, de partager des retours d'expérience et d'évaluer les progrès des stagiaires
- Un coaching personnalisé de 3 heures par stagiaire et par CCP
- La formation fait l'objet d'un test à l'issue de la formation et d'évaluation en cours de formation (ECF) après chaque CCP.
- Un accompagnement personnalisé et singularisé appuiera les apprentissages.
- Des simulations d'entretiens avec des comédiens du Cours Florent
- Prise de parole en public

Organisation

- 35 heures / Semaine
- 13 semaines en cours du jour
- 1 semaine de révision
- 11 semaines de stage en entreprise
- 80% en présentiel / 20% en FOAD (formation dite 'asynchrone' sous la forme de TD)
- Les périodes de regroupement en présentiel se dérouleront à Paris intra-muros
- Afin de ne pas pénaliser le / la stagiaire, la formation pourra être suivie en téléprésentiel ('distanciel) en cas de besoins (santé, difficultés de transport, etc...)
- Pour ce faire posséder une connexion Internet et du matériel informatiques sont requises
- La formation à distance s'apparente à une classe virtuelle et nécessite une présence de 9h à 17h
- La certification se déroulera dans nos locaux du 12ème arrondissement, Tour de l'Horloge de la Gare de Lyon
- La formation est animée par des formateurs rompus aux tenants et aboutissants de l'insertion professionnelle
- Un coordinateur et un formateur référent vous encadrent tout le long de votre période de formation
- Les cours sont proposés dès l'amont de la formation dans un dossier partagé
- Mise en situation avec des comédiens du cours Florent

Prérequis

Niveau scolaire Baccalauréat ou équivalent et une première expérience de l'insertion professionnelle, y compris en bénévolat

- La formation étant intensive et exigeante, il est recommandé de posséder un niveau V (Bac+2)
- Cependant, les personnes témoignant d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'insertion professionnelle peuvent intégrer la formation avec un niveau Bac sans nécessairement être titulaire de ce diplôme
- L'obtention du Titre Professionnel de Conseiller en Insertion Professionnelle permet d'accéder à un diplôme de niveau III (Niveau BTS, Bac + 2)

Compétences en communication orale et écrite

- Ecouter, poser des questions, reformuler
- Comprendre des énoncés spécifiques
- Résumer et rédiger un compte-rendu (bonne orthographe requise)

Compétences digitales

- Utiliser les fonctions de base Pack Office (Word, Excel, Powerpoint), une messagerie électronique
- Savoir réaliser une recherche sur internet

Appétence pour l'insertion professionnelle validée (Enquêtes métiers, PMSMP, etc...)

Modalité et délais d'accès

Modalités d'inscription

- Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 07 68 63 29 77 / 07 67 66 95 38 ou par email contact@reliance-avenir.fr
- Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures
- Nous faisons en sorte de vous proposer la date de début de formation la plus conforme à vos besoins et contraintes
- Nous vous précisons également les objectifs et compétences acquises dans le cadre de cette formation et les financements mobilisables

Modalités de sélection

1. Complétez notre formulaire de candidature et transmettez les pièces demandées (CV & LM + fiche de liaison si possibilité)
2. Participez à une réunion d'information (sur Zoom)
3. Réalisez les tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences que vous avez déjà)
4. Effectuez un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée formation

Modalités d'évaluations

- L'évaluation des compétences acquises par l'apprenant est assurée par Reliance-Avenir pour la formation théorique et par le tuteur de stage tout au long du stage selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de formation
- En fonction des modules du bloc concerné, l'évaluation peut être réalisée en situations simulées ou par l'étude de situations
- Le titre de Conseiller en Insertion Professionnelle s'obtient par la validation de l'ensemble des trois blocs de compétence acquis lors d'une certification devant un jury, selon les critères d'évaluation définis dans le référentiel de certification

Modalités pédagogiques

- Préparation en amont de la formation sous la forme de supports de cours en distanciel (progression pédagogique sur 5 envois) pour les candidats sélectionnés
- Inscription sur un réseau d'échanges sécurisés en amont de la formation
- Simulation en insertion professionnelle pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels dont le « serious games » afin de permettre aux apprenants l'appropriation des connaissances par l'analyse d'une situation d'entretien d'accueil
- Mise en situation professionnelle avec des comédiens du Cours Florent
- Evaluation des compétences acquises est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences par la traçabilité de la feuille d'évaluation des compétences (carte de progression)
- Espace numérique de travail rendant accessible l'ensemble des supports de cours (ils sont fournis en début de formation sur un drive sécurisé)
- Un coaching personnalisé de chaque apprenant
- Un suivi post-formation jusqu'à la signature du premier contrat de travail
- Un accompagnement en analyse de pratiques professionnelles et supervision est envisageable (à préciser avec l'organisme pour les conditions d'accompagnement)

Tarifs

Tarif individuel : **4990 Euros** (2024)

Le prix de la formation est donné à titre indicatif.

Tarifs Entreprise et OPCO : à voir avec l'organisme

Pour les demandes individuelles, les frais de certification ne sont pas compris (il s'agit des frais inhérents à l'organisation des épreuves. Ces frais ne dépasseront pas 13% du coût global)

- Des prises en charges totales ou partielles sont aussi possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires (Conseil Régional - AIRE2 pour la Région Ile-de-France, Pôle Emploi, Cap Emploi, etc...)
- Il est possible de solliciter un complément de financement via le CPF ou auprès de France Travail dans le cadre de l'AIF
- En cas de financement personnel : des facilités de paiement, des gestes commerciaux, voire d'exonération seront proposées au cas par cas
- Délais d'accès : De 1 à 4 mois selon les délais d'acceptation des financements
- Une fois l'inscription validée, cinq distanciels seront transmis afin de se préparer au mieux à la formation
- L'accompagnement en préformation et l'accompagnement post-formation (jusqu'à la signature du premier contrat de travail) ne sont pas facturés
- Des comédiens et des comédiennes du Cours Florent viendront une fois par mois afin de se préparer au mieux aux simulations d'entretien d'accueil

Rémunération des demandeurs d'emploi en formation

Le demandeur d'emploi qui suit un cursus de formation, dans lequel est intégré un stage en milieu professionnel n'est pas soumis aux mêmes exigences que celle concernant la gratification que les étudiants qui suivent un stage perçoivent dans le cadre de leur formation initiale. Ainsi, le versement d'une gratification de stage n'est pas obligatoire, quelle que soit la durée du stage en entreprise, elle est laissée à l'appréciation de l'organisme d'accueil. A contrario dans le cadre de la formation initiale, le versement d'une gratification à l'étudiant est obligatoire lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois.

Le demandeur d'emploi qui suit une formation rémunérée par Pôle emploi ou la Région continue de percevoir sa rémunération de stagiaire de la formation professionnelle durant la période de stage en entreprise.

La gratification n'est pas obligatoire même pour un stage de plus de 8 semaines.

Selon sa situation, le demandeur d'emploi perçoit l'une des rémunérations suivantes :

- « L'allocation d'aide au retour à l'emploi-formation » (AREF)
- « La rémunération de stage du régime public » (RSP)
- « La rémunération formation de Pôle emploi » (RFPE)
- « La rémunération de fin de formation » (R2F)

Certification

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/>

Une épreuve de synthèse, constituée d'une mise en situation professionnelle (avec un comédien), d'un entretien portant sur cette dernière mais aussi sur le dossier de synthèse pratique professionnelle (DP).

Un entretien final avec le jury qui décide de l'attribution du titre de Conseiller en Insertion Professionnelle.

L'ensemble de ces modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT) de conseiller.ère en insertion professionnelle. Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou deux modules

- CCP - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé = module 1
- CCP- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle = module 2
- CCP - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle = module 3

Ces blocs de compétences font partie du titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle et délivrent chacun une certification professionnelle.

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A l'issue de la délibération, le jury propose :

- l'attribution du titre (réussite) lorsque vous avez montré lors de l'examen la maîtrise de l'ensemble des compétences requises pour le titre
- l'attribution d'une partie du titre (réussite partielle), soit un ou plusieurs CCP, lorsque vous avez montré la maîtrise de l'ensemble des compétences requises pour un ou plusieurs CCP
- un refus au titre (échec) lorsque le-a candidat-e ne maîtrise pas suffisamment de compétences pour obtenir tout ou partie du titre

En cas d'échec ou de réussite partielle, les candidat-es peuvent continuer leur parcours d'accès au titre professionnel dans les conditions définies par les arrêtés relatifs au titre professionnel.

Déroulement des épreuves :

- La formation Conseiller-e en Insertion Professionnelle vous prépare au passage des épreuves
Des entraînements en visioconférence sont organisés pour vous préparer à l'examen de fin de formation qui vous permettra d'obtenir votre titre professionnel. (préparation certification)
- Le passage du titre complet se déroule à Paris Tour de l'Horloge Gare de Lyon, pendant une demi-journée
Plusieurs sessions sont programmées dans l'année pour vous permettre d'entrer rapidement dans la vie professionnelle à l'issue de votre formation Conseiller-e en Insertion Professionnelle(CIP)

Sanction de la formation :

- .Titre Professionnel du Ministère du Travail de niveau 5 (Bac+2)
- .Validation possible par blocs de compétences ou la VAE (nous consulter)
- .La Certification se déroulera sur une semaine
- .La VAE est possible pour le titre

Contenu détaillé

La formation se compose de trois modules de compétences, complétés par une période en entreprise.

Préformation : A la suite de la sélection, envoi de 15 supports de cours en 5 envois par email sous la forme de FOAD

Période d'intégration : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel et du monde de l'insertion, comprendre l'action du CIP par les Sciences Humaines, TRE (8 jours)

Activités transversales : Accompagnement sur le sens (initiation à la logothérapie) - Postures et techniques d'entretiens (conduite d'entretien centré sur la personne, prévention et gestion des conflits) - Concevoir un atelier thématique favorisant l'insertion - Veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au contexte - Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels - Sensibilisation au développement durable - Accompagnement, insertion et souffrance psychique (12 jours)

Module 1. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé : Information et orientation d'une personne ou d'un groupe vers des ressources, des services dématérialisés, des mesures en matière d'insertion - Analyse de la demande et identification des besoins - Identification des acteurs de son territoire et mobilisation d'un réseau de partenaires (15 jours)

Module 2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle : Contractualisation d'un parcours d'insertion - Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel - Accompagnement à la réalisation du projet professionnel - Réalisation d'un atelier thématique - Atelier Théâtre (15 jours)

Module 3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle : Méthodologie de projet appliquée à la prospection - données socio-économiques territoriales - analyse d'un emploi - réglementation relative à la non-discrimination dans l'emploi - appui technique aux employeurs - contractualisation d'étapes dans la collaboration avec une entreprise - intégration d'un salarié dans l'entreprise (15 jours)

Période en entreprise (55 jours)

Révision et préparation de la certification (6 jours)

Accompagnement post-formation

(6 heures sous la forme de coaching jusqu'à la signature du contrat de travail)

Contact :

www.reliance-avenir.fr
contact@reliance-avenir.fr
tél 0768632977

Accessibilité PSH :

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé par faciliter leurs parcours. Reliance-Avenir s'engage à accueillir le public défini comme éligible, sans discrimination. Nous nous engageons à mettre en oeuvre toutes les adaptations pédagogiques, matricielles et organisationnelles nécessaires à la prise en compte du handicap.

Contact : daniel.rosenfelder@reliance-avenir.fr

Informations France Compétences :

RNCP37274 - TP - Conseiller en insertion professionnelle

Code RNCP : RNCP37274

Nom du certif :

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Date de la certification : 25-01-2023

Date d'échéance de l'enregistrement 23-03-2028

- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de Compétences
- Les équivalences : **Bac + 2**
- Les passerelles et suites de parcours

Licence professionnelle intervention sociale
coordination de projets en insertion sociale
et professionnelle (CNAM)

Titre de coordinateur de parcours d'inclusion
sociale médico-sociale et professionnelle
(niveau 6)

- Les débouchés :

Conseiller en Insertion Professionnelle, Conseiller à
l'emploi, coach à l'emploi, chargé d'accompagne-
ment, etc

Taux de réussites de
la certification en 2024 :

92%

Intégration en emploi dès
la fin de formation :

20%

Taux d'insertion dans
le métier visé à 6 mois :

85%